



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

N°..... **132** U.G.B. / UFR /SEFS/ AD/mlid

Saint-Louis, le **19 AVR. 2023**

**UFR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION, DE
LA FORMATION ET DU SPORT (UFR SEFS)**

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES PROFESSEURS

Faisant suite à une commande de l'Etat du Sénégal, l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Éducation, de la Formation et du Sport (**UFR SEFS**) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis porte à la connaissance du public le lancement officiel de l'appel à candidatures pour le **recrutement d'élèves-professeurs** en vue de l'obtention du **Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES) option Éducation Physique et Sportive (EPS)**.

1. Conditions d'accès :

- Être de nationalité sénégalaise ;
- Être titulaire d'un Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).
- Être âgé de 34 ans au plus ;
- S'acquitter des frais de dossier non remboursables d'un montant de **Dix Mille (10.000) francs** par **Wave** en suivant la procédure suivante :
- Télécharger l'application **Wave** avec votre propre téléphone et effectuer le paiement par votre numéro de téléphone adossé au compte **Wave**. Si vous voulez payer avec un autre numéro de téléphone, vous devez préciser ce numéro dans le formulaire de candidature ;
- Dans l'application, allez à « paiement » ou à « facture » et cliquez sur le logo de l'UGB



UGB/UFR SEFS

- Faites le paiement de 10.000 F et vous recevez un SMS comportant un lien ;
- Cliquez sur le lien, remplissez le formulaire de candidature et validez votre Candidature ;
- Après leur inscription en ligne, les candidats doivent impérativement déposer leur dossier de candidature au secrétariat de l'UFR SEFS durant la période du **19 au 26 avril 2023, à midi délai de rigueur**.

Tout candidat n'ayant pas satisfait à toutes ces conditions ne participera pas au concours.

Signature

2. Épreuve écrite

Les candidats remplissant les conditions passeront une épreuve écrite, **le vendredi 28 avril 2023** à partir de **7 h 30 mn** à l'UFR SEFS.

3. Entretien avec le jury

Les candidats sélectionnés à l'issue de l'épreuve écrite passeront un entretien avec le jury, **le jeudi 4 et le vendredi 5 mai 2023** à partir de **08 heures**.

A l'issue de l'entretien avec le jury, la liste des candidats sélectionnés sera définitivement arrêtée.

NB : Les candidats devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au début de chaque épreuve.



Pr. Assane DIAKHATÉ